

Communiqué de presse - 19 mai 2016

L'ARC et InnoVales s'engagent pour la rénovation énergétique des maisons individuelles sur le territoire du Genevois français.

Jeudi 19 mai 2016 à Archamps, l'ARC Syndicat mixte, InnoVales et l'Institut négaWatt ont signé la convention de partenariat pour la mise en œuvre de la démarche DORéMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles) sur le territoire du Genevois français. Cette action ambitieuse contribuant à la rénovation énergétique des logements, s'inscrit pleinement dans la labellisation « Territoire à Energie Positive » octroyée par l'ADEME et la Région Auvergne Rhône-Alpes en novembre 2015. En soutenant la filière locale du bâtiment, elle a pour objectifs d'accélérer la transition énergétique et de lutter contre la précarité énergétique, tout en développant l'activité économique et l'emploi.

DORéMI?

Expérimenté sur le territoire de la Biovallée (Drôme) par l'Institut négaWatt depuis 2012, la démarche DORéMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles) permet :

- > **aux propriétaires de maisons individuelles**, de profiter d'une rénovation énergétique complète de leur logement, avec un niveau basse consommation et d'être accompagnés pour mobiliser les aides financières existantes ;
- > **aux professionnels du bâtiment**, de se former à la rénovation énergétique globale et performante sur des chantiers réels de maisons individuelles et de se grouper pour disposer ensemble de toutes les compétences nécessaires.

Sur le plan national, le dispositif DORéMI entre dans le cadre de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, promulguée en août 2015 et mise en œuvre par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'écologie. Le dispositif DORéMI doit permettre d'accélérer la rénovation des logements, avec 500 000 rénovations lourdes de logements par an et de donner une priorité au traitement de la précarité énergétique.



De gauche à droite, **Jean-François CICLET** - Membre délégué à la Communauté de Communes Arve et Salève et Vice-président de l'ARC Syndicat mixte, **Valérie BOUVIER** - Présidente d'InnoVales, **Jean DENAIS** - Président de l'ARC Syndicat mixte, **Vincent LEGRAND** - représentant de l'Institut négaWatt, **Marin GAILLARD**, Président de la Communauté de Communes du Pays Rochois et Vice-président de l'ARC Syndicat mixte.

Contacts presse :

Sébastien JERDELET

Tél. +33 (0)630 91 48 16

communication@arcdugenevois.fr

Amélie BIANCHI

Tél. +33 (0)7 75 27 06 72

communication@innovales.fr

Un territoire pilote et des premiers résultats

L'ARC et InnoVales ont décidé d'expérimenter, puis de déployer cette démarche de rénovation de maisons individuelles. La Communauté de Communes Arve et Salève et la Communauté de Communes du Pays Rochois s'associent depuis 2015 pour expérimenter ce dispositif en tant que territoires pilotes dans le Genevois français.

Cette action fédère déjà 15 entreprises locales du bâtiment, soit 2 groupements composés de chauffagistes, menuisiers, plaquistes, etc. Formés sur la méthodologie DORéMI lors de 3 journées à InnoVales, ces artisans peuvent désormais réaliser ensemble des chantiers de rénovation globale de maisons dites énergivores. Ces derniers sont prêts à procéder aux premiers chantiers pilotes.

Des propriétaires, domiciliés sur ces 2 territoires, souhaitant réaliser une rénovation complète de leur maison énergivore (datant d'avant 1975 de préférence) sont donc appelés à manifester leur intérêt pour cette démarche.

Les autres territoires du Genevois français

Les autres territoires volontaires situés sur le périmètre de l'ARC Syndicat mixte pourront, suite aux résultats obtenus, s'engager à leur tour dans la démarche DORéMI. Déjà plusieurs Communautés de communes se sont dites intéressées pour proposer ce dispositif DORéMI dans leur offre de prestations offertes aux habitants pour la rénovation énergétique des logements.



Pôle Territorial de Coopération Écono-
mique, InnoVales fédère les acteurs
locaux au service de projets écono-
miques innovants de développement
durable, à travers plusieurs métiers :

- > l'entrepreneuriat ;
- > la formation et la montée en compétences des professionnels ;
- > l'aide aux achats responsables.



InnoVales
1011 rue des Glières –
74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

L'ARC Syndicat mixte



QUELQUES CHIFFRES

LE GRAND GENÈVE :

- 2 pays
- 2 cantons
- 2 départements
- 1 région
- 212 communes
- 964 000 habitants
(Genève : 483 000)
- Env. 450 000 emplois
- 2000 km²

L'ARC :

- **10 membres :**
 - **8 Communautés de communes**
 - **1 Communauté d'agglomération**
 - **1 commune**
(Thonon-les-Bains)
- **388 403 habitants**
- **113 963 emplois**
- **1 392 km²**